

Maintenir le cap en matière de placements en 2017

Au cours des mois d'été, de nombreux investisseurs marquent une pause pour examiner leurs placements et le rendement antérieur du marché, de façon à pouvoir passer en revue leur stratégie de placement et leurs objectifs de retraite. Nous pouvons vous venir en aide avec votre examen en vous faisant part de certains points saillants récents du marché financier :

Points saillants du marché au 31 juillet 2017

- Les marchés mondiaux pour ce qui est de l'indice mondial MSCI ont fait un bond de 7,3 % depuis le début de l'année et de 18,6 % pour l'année complète.
- L'indice américain S&P 500 s'est accru de 5,7 % en 2017 et de 17,6% au cours de la dernière année.
- L'indice composé S&P/TSX (canadien) n'a connu qu'une légère hausse de 0,7 % depuis le début de l'année mais un rendement de 11 % sur une année.
- L'indice obligataire universel DEX a connu un rendement de 2,4 % en 2017 mais est demeuré uniforme au cours de l'année complète, la plupart des fonds d'obligations canadiens ayant affiché des rendements négatifs en 2017.
- Les investisseurs ont été témoins du déclin de la valeur du pétrole (West Texas Intermediate (WTI)) depuis le début de l'année et les marchés boursiers canadiens ont subi l'impact du faible cours du pétrole, qui n'était que de 43 \$ le baril (en dollars US) en juin. Un déclin continu du prix du pétrole aurait une incidence négative sur les marchés boursiers du Canada, la concentration du marché canadien des actions liées aux ressources naturelles en énergie et en matériaux s'en trouvant alors perturbée.
- Pour la première fois en sept ans, la Banque du Canada a haussé son taux du financement à un jour d'un quart de point de pourcentage, soit de 0,5 % à 0,75 %, des hausses graduelles subséquentes étant prévues. La hausse des taux d'intérêt se traduit par la baisse du cours des obligations et par des rendements des fonds d'obligations moins élevés ou négatifs, ainsi que par des coûts d'emprunt plus élevés pour les consommateurs.



Recommandation de Reuter en vue d'une stratégie de placement disciplinée

Lorsque vous avez créé votre stratégie de placement, l'un des facteurs les plus importants envisagés a été le nombre d'années qu'il vous restait avant la date prévue de votre retraite.

Si vous avez encore plusieurs années avant la retraite, nous vous recommandons d'adopter une approche à long terme et de maintenir le cap. Le fait de retirer vos placements au moment où ils ont perdu de leur valeur revient à vendre vos actifs à perte. Il est alors possible que vous passiez à côté d'une reprise éventuelle et que vous ratiez l'occasion de réaliser des gains au cours du prochain cycle de croissance.

Si vous approchez de la retraite, par exemple s'il ne vous reste que de 3 à 5 ans, nous vous recommandons de communiquer avec nous ou avec votre conseiller/conseillère financier afin d'examiner vos options et votre stratégie pour déterminer si des modifications s'imposent. Vous pouvez communiquer avec l'équipe de Reuter Benefits composée de professionnels autorisés en composant le 1-800-666-0142 ou par courriel à retire@reuterbenefits.com.